

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
CHOISIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Temps forts de l'année 2016

Le Mouvement associatif Rhône-Alpes devient Auvergne-Rhône-Alpes

Sur la volonté des coordinations régionales constituées et regroupées au sein du Mouvement associatif Rhône-Alpes et des coordinations régionales constituées et regroupées au sein de la CPCA Auvergne (dissoute le 17 mai 2016), Le Mouvement associatif Rhône-Alpes est devenu à l'occasion de son Assemblée Générale Extraordinaire du 7 décembre 2016 : Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes.

PLAIDOYER

Veille & interpellations sur les difficultés du secteur associatif

Dans le cadre des baisses de subventions publiques, la situation des associations, de leurs projets et de leurs emplois a été un élément phare de l'année 2016. Dans ce cadre, nous avons interpellé l'ensemble des élus régionaux, les partis politiques, les services de l'Etat, les parlementaires, ... En parallèle, nous avons coordonné un espace de veille et de partage d'informations entre acteurs de la région, formalisé via notamment 2 rencontres inter associatives et une page internet.

Interpellation des élus régionaux sur la nécessité d'accompagner les associations

Suite aux élections régionales, Le Mouvement associatif Rhône-Alpes a souhaité interpellier le nouvel exécutif régional sur l'importance de l'appui aux associations. Ce besoin d'accompagnement est nécessaire au développement et à la pérennité des projets associatifs.

Signature de la Charte des engagements réciproques

A l'occasion de la première Conférence Régionale de la Vie associative qui s'est déroulée le 7 décembre 2016, l'Etat et Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes ont signé la Charte des engagements réciproques.



EVENEMENTS & PUBLICATIONS

Les REZOLUTIONS NUMERIQUES : Le numérique au Service du projet associatif

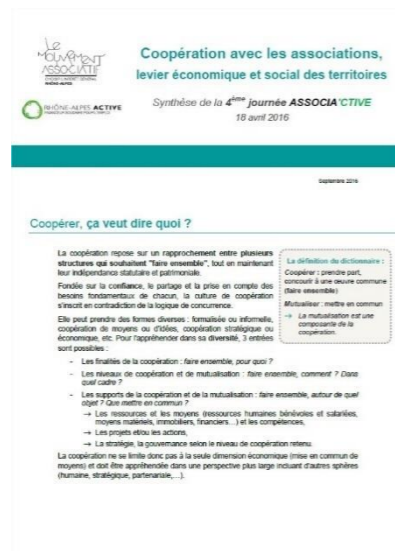
En déclinaison de la démarche nationale, une journée a été organisée avec les acteurs du numérique en région pour sensibiliser les associations au numérique dans la gouvernance, le modèle économique et la mobilisation des bénévoles.

4ème JOURNEE ASSOCIA'CTIVE : Coopération avec les associations, levier économique et social des territoires

Pour la 4ème année consécutive de collaboration avec Rhône-Alpes Active, nous avons abordé au cours d'une journée la notion de coopération entre associations, avec les pouvoirs publics et les entreprises.

Le SERVICE CIVIQUE : un engagement pour des dynamiques locales et associatives

En partenariat avec le CRAJEP (Coordination Régionale des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire) Rhône-Alpes, nous avons organisé un temps de partages, d'échanges et d'informations sur le service civique.



Fiche d'identité

Notre objet

(Extrait des statuts validés en décembre 2016)

L'association a pour but :

- de faire reconnaître le monde associatif comme un corps intermédiaire à part entière pour un dialogue civil ;
- de contribuer à promouvoir une vie associative ;
- de rassembler, de faire reconnaître, défendre et valoriser les acteurs de la vie associative ;
- d'améliorer l'efficacité des membres par des stratégies ou des plates-formes communes, par le dialogue et/ou la négociation au plan régional avec les autorités publiques ;
- de développer des partenariats avec toutes les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs ;
- de rechercher une vision prospective pour soutenir les associations face aux multiples mutations à l'œuvre ;
- de renforcer le rôle des associations dans l'Economie Sociale et Solidaire et en tant qu'acteur de l'innovation sociale.

Notre gouvernance

Le conseil d'administration réunit l'ensemble des membres de l'association et se compose de 20 personnes. En 2016, les réseaux auvergnats ont été invités dans toutes les instances pour participer et enrichir le débat dans une logique Auvergne-Rhône-Alpes.

- Le bureau s'est réuni 4 fois dans l'année pour traiter les affaires courantes.
- Le conseil d'administration en tant qu'espace de décisions et de réflexions stratégiques s'est réuni 6 fois au cours de l'année.
- Pour la 4ème année consécutive, nous avons co-organisé avec les réseaux d'Auvergne notre séminaire annuel qui avait pour objectif la réflexion sur le projet associatif du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes.

L'équipe permanente

Jeanne BAURY – Chargée de mission
Axelle PALMA en service civique jusqu'en juillet sur l'appui à la communication
Pauline BEGRAND – Déléguée régionale

Nos membres



Vers un Mouvement associatif Auvergne- Rhône-Alpes

Tout au long de l'année 2016, un travail de rapprochement a été mis en œuvre et a permis de construire collectivement notre projet associatif. Ainsi, sur la volonté des coordinations régionales constituées et regroupées au sein du Mouvement associatif Rhône-Alpes et des coordinations régionales constituées et regroupées au sein de la CPCA Auvergne (dissoute le 17 mai 2016), Le Mouvement associatif Rhône-Alpes est devenu à l'occasion de son Assemblée Générale Extraordinaire du 7 décembre 2016 : Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans la continuité de la mission nationale d'animation et de structuration des régions, les réseaux de la CPCA Auvergne et du Mouvement associatif Rhône-Alpes se sont réunis le 23 mars 2016 avec pour objectif d'échanger sur les enjeux communs et la construction d'une parole commune auprès des pouvoirs publics.

Les membres présents de la CPCA Auvergne ont proposé une dissolution de leur association en sommeil et ont demandé au Mouvement associatif Rhône-Alpes l'élargissement de son périmètre à l'Auvergne. Il a été acté communément la création du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes dès 2017 afin de laisser le temps de penser un nouveau projet associatif tout en ayant rapidement une parole associative commune, pour faciliter le dialogue et assurer notre crédibilité auprès de nos partenaires sur la nouvelle région.

Les premiers axes de travail collectif ont été alors mis en place :

- Un **séminaire commun** s'est déroulé le 21 septembre en Auvergne pour travailler sur le projet associatif Auvergne-Rhône-Alpes.

- Un **groupe de travail mixte** s'est réuni 3 fois pour organiser le séminaire et créer un espace de veille et d'information.
- **L'invitation des réseaux auvergnats aux Conseils d'administration**, aux espaces de travail du Mouvement associatif Rhône-Alpes et aux rencontres politiques.
- Un **groupe d'écriture des nouveaux statuts** a souhaité renforcer la représentativité et l'ouverture du Mouvement associatif. Nous avons créé la un nouveau collège pour les experts qualifiés, qui produisent de la connaissance sur un ou plusieurs sujets génériques ou sectoriels.

Un vrai travail de collaboration, d'échanges sur le projet associatif s'est mis en place afin d'assurer un Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes fort et représentatif. L'ensemble de ces échanges et travaux se sont concrétisés lors de l'AGE de décembre, temps fort qui a validé la constitution du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes.

Action publique

Organisation de la 1ère conférence régionale de la vie associative

Dans une volonté commune de valoriser la vie associative et partager les enjeux des associations sur le nouveau territoire, nous avons co organisé avec la DRJSCS et les services de l'Etat une conférence régionale en décembre.

Cette conférence, qui a réuni plus de 100 personnes, a été aussi l'occasion de signer la **Charte des engagements réciproques**. En s'inspirant du socle de principes énoncés dans la charte nationale, la déclinaison Auvergne-Rhône-Alpes renforce le dialogue et la confiance entre tous les contributeurs à l'action publique. La déclinaison opérationnelle est la mise en place d'une Commission régionale de la vie associative, espace de dialogue et de consultation. Enfin, nous avons aussi lancé conjointement avec l'Etat les 1ers trophées de la Charte : valorisant les bonnes pratiques associatives sur l'engagement bénévole.

Interpellation de la Région et suivi de la politique régionale

Dans la continuité de la campagne lancée à l'occasion des élections régionales 2015, nous avons été en veille sur la mise en oeuvre de la politique régionale. Nous avons diffusé les informations et alerté par rapport notamment du budget 2016 et sur le nouveau règlement financier. Malgré de nombreuses sollicitations, nous n'avons pu échanger avec le nouvel exécutif régional sur leur politique en matière de vie associative.

Alerte des pouvoirs publics sur les difficultés associatives

(voir page suivante)

Porter la parole associative sur les territoires

Dans la continuité des années précédentes, nous avons renforcé notre présence auprès des collectivités en Intervenant comme acteur ressource en soutien des politiques publiques: Saint-Etienne, Métropole de Lyon, Grenoble, Villefontaine, ...

Les axes de travail de l'année 2016

Emploi

Co animation de la démarche PMAE

Près de 50 acteurs de l'accompagnement sont mobilisés dans cette démarche de coopération qui vise:

- l'amélioration du soutien et de l'accompagnement des petites et moyennes associations dans leur fonction d'employeur,
- un emploi associatif de qualité au service des projets associatifs dans les territoires.

Cette action est soutenue en particulier par la DIRECCTE.

Portée conjointement avec le RNMA et le DLA régional, nous avons organisé **3 rencontres régionales** autour de la GPEC et de sujets d'actualité: la VAE, la loi travail, la formation professionnelle. En synthèse des échanges sur la GPEC, nous avons élaboré **divers outils**:

- une fiche ESSentiels,
- une grille d'analyse '30 questions pour faire le point sur la GPEC,
- et un document de valorisation à destination du grand public associatif.

Expérimentation de la Newsletter sur l'emploi associatif

Dans le cadre de la démarche PMAE, nous avons souhaité expérimenter une newsletter bi-mestrielle dédiée à l'emploi associatif. Diffusée largement aux acteurs de l'emploi en région, elle a pour ambition d'apporter des informations ciblées sur l'actualité de l'emploi associatif et de permettre de partager vos outils et l'interconnaissance entres acteurs.

Mobilisation dans le dispositif DLA

Dans la continuité des années précédentes, nous avons poursuivi notre implication dans les comités de pilotages des 8 départements et le comité de pilotage régional du dispositif DLA pour représenter les bénéficiaires. Comme en 2015, nous avons été sollicités pour participer au comité de pilotage national pour représenter les Mouvements associatifs régionaux et la région Rhône-Alpes.

Nous avons en particulier participé à la mise en oeuvre de l'appel à projets 2017/2019 et à la sélection des candidatures.

Les axes de travail de l'année 2016



Engagement

Animation du fonds commun de formation des bénévoles

Cette année 2016 a été difficile: tout d'abord en raison de la perte de l'ensemble des financements régionaux dédiés au fonctionnement et au co financement des formations. Et aussi en raison des mutations auxquelles sont confrontés les réseaux et qui ont moins de temps à accorder à la dynamique collective. Ainsi les ARV, les rencontres territoriales ou encore la formation collective n'ont pu aboutir. Malgré ce contexte difficile, les membres et Le Mouvement associatif Rhône-Alpes affichent une volonté commune de pérenniser cet outil.

Le travail de mutualisation a cependant porté ces fruits via la co construction de la **vidéo de promotion de la formation des bénévoles**.

Coordination de la participation associative au sein du comité consultatif du FDVA

Dans le cadre d'une année de transition sur le nouveau territoire Auvergne-Rhône-Alpes, de nombreux échanges ont eu lieu pour proposer un appel à projet commun. Par ailleurs, notre participation au comité de sélection a permis une nouvelle fois d'interroger sur l'égalité territoriale.

Agir pour un service civique de qualité

Le service civique a été une actualité gouvernementale forte avec une volonté d'atteindre 350 000 jeunes en 2018, et des interrogations sur un service civique obligatoire. Dans ce contexte, nous nous sommes associés avec le **CRAJEP Rhône-Alpes pour organiser un temps d'appropriation du sens politique du service civique et de défendre un service civique de qualité**.

Economie

Renforcer le modèle économique des réseaux associatifs

Suite au groupe de travail "Réseaux" mis en place en 2014 et 2015, une demande de DLA a été sollicitée pour accompagner différentes têtes de réseaux dans leur modèle économique. Nous avons travaillé en collaboration avec le DLA régional sur l'identification des problématiques et les besoins d'accompagnement en la matière. Nous avons aussi sollicité la mise en place d'une maquette pédagogique (synthèse de l'accompagnement) qui soit diffusable et utilisable par tous les réseaux.

Consolidation du partenariat avec la CRESS:

Notre présence au sein de la CRESS est primordiale pour défendre la place de toutes les associations dans l'ESS.

Fortement impliqué dans les groupes de travail de la CRESS, nous avons aussi assuré une participation active dans les travaux de la mise en place de la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes et notamment dans les réflexions sur l'organisation du futur collègue associatif.

Contribution au SRDEII

Nous avons souhaité nous saisir de l'opportunité des réflexions sur le SRDEII pour affirmer la place des associations dans l'avenir économique de notre région. Nous avons donc déposé une contribution en juin 2016 dans le cadre de la consultation publique lancée par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Partenariat avec Rhône-Alpes Active

Pour la 4ème année, nous nous sommes associé à Rhône-Alpes Active afin d'échanger sur la coopération entre les associations, les pouvoirs publics et les entreprises. Ce moment a réuni plus de 120 personnes étaient présentes.

Au-delà de cet événement annuel, les liens se renforcent tant au niveau régional que départemental. Nous assurons la présidence du fonds de confiance et sommes présents dans les comités d'engagement de plusieurs territoires.

ZOOM sur ...

Alerte sur les associations en difficultés

Le contexte de baisse globale des financements publics, des élections successives et des changements de majorité a entraîné des impacts importants pour les projets et emplois associatifs sur notre région.

Dans ce cadre, **nous avons alerté les pouvoirs publics** : les élus régionaux, les services de l'Etat, les parlementaires et les groupes politiques. Nous avons ainsi rencontré les partis politiques (*Les Républicains, SDEA, PCF/Front de gauche, PRG, RCES, UDI*), échangé avec la DIRECCTE et la DRDJSCS sur les possibilités de soutien aux associations ou encore interpellé l'exécutif régional sur nos inquiétudes et nos attentes vis-à-vis de la politique vie associative de la Région.

Un argumentaire sur la nécessité d'accompagner les associations a été largement diffusé aux élus pour alerter sur la place des associations sur nos territoires.

Afin d'appuyer nos argumentaires, **un questionnaire** a été diffusé en septembre 2016 afin de disposer d'informations plus précises sur la situation des associations et de leurs emplois dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes. Plus de 400 associations ont répondu au questionnaire et de nombreux témoignages sont venus confirmer nos inquiétudes avec de nombreux emplois et projets menacés.

En parallèle, nous avons mené un **travail de veille sur la situation des associations** et de **mise en lien entre les acteurs régionaux**. Ainsi, nous avons organisé deux temps de rencontres en juillet et en octobre pour échanger sur les constats, coordonner les informations et mettre les acteurs en lien. Dans la continuité de ces rencontres, nous avons créé un espace en ligne pour capitaliser les actions (courriers, outils, argumentaires, ...) de l'ensemble de nos réseaux et des acteurs associatifs.

Renforcer l'accompagnement des associations, un enjeu pour l'avenir de nos territoires !

Sociale, économique et politique, l'énergie des associations contribue significativement au développement socio-économique de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elles ont un rôle majeur sur les enjeux prioritaires pour l'avenir : l'accompagnement des personnes âgées, la jeunesse, la prévention des risques sanitaires, l'accès aux vacances, l'environnement, ...



Alors que les besoins sociaux évoluent, les associations sont de plus en plus sollicitées pour leurs actions d'intérêt général tout en étant confrontées à de profondes mutations : décentralisation, évolution des modalités de contractualisation avec les pouvoirs publics, processus d'évaluation, transformation des formes d'engagement, complexification des projets, exigence de maîtrise en compétences des bénévoles et des salariés, ...

Parmi toutes ces difficultés, l'une d'entre elles revient avec force et constance : la baisse des subventions publiques et l'augmentation croissante des commandes publiques pour le financement d'activités associatives. Les conséquences : suppression d'emplois, disparition d'activités d'intérêt général sur les territoires, lien à l'initiative citoyenne, perte de lien social.

Conscientes du contexte économique dans lequel elles évoluent et des transformations nécessaires à mettre en place, les associations ont plus que jamais besoin d'accompagnement pour assurer leur développement et la pérennité des projets associatifs.

Les structures de l'accompagnement jouent alors un rôle essentiel d'appui aux bénévoles et salariés pour :

- Encadrer leurs fonctions dans la gestion de l'association, notamment pour les emplois associatifs ;
- Réaliser les activités de l'association ;
- Anticiper les mutations sociales, économiques et fournir des outils de réflexion aux questionnements citoyens.

L'investissement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes auprès des associations et des acteurs de l'accompagnement est un facteur clé pour maintenir et développer des projets associatifs sur les territoires.

Le Mouvement associatif Rhône-Alpes interpelle le nouvel exécutif régional pour :

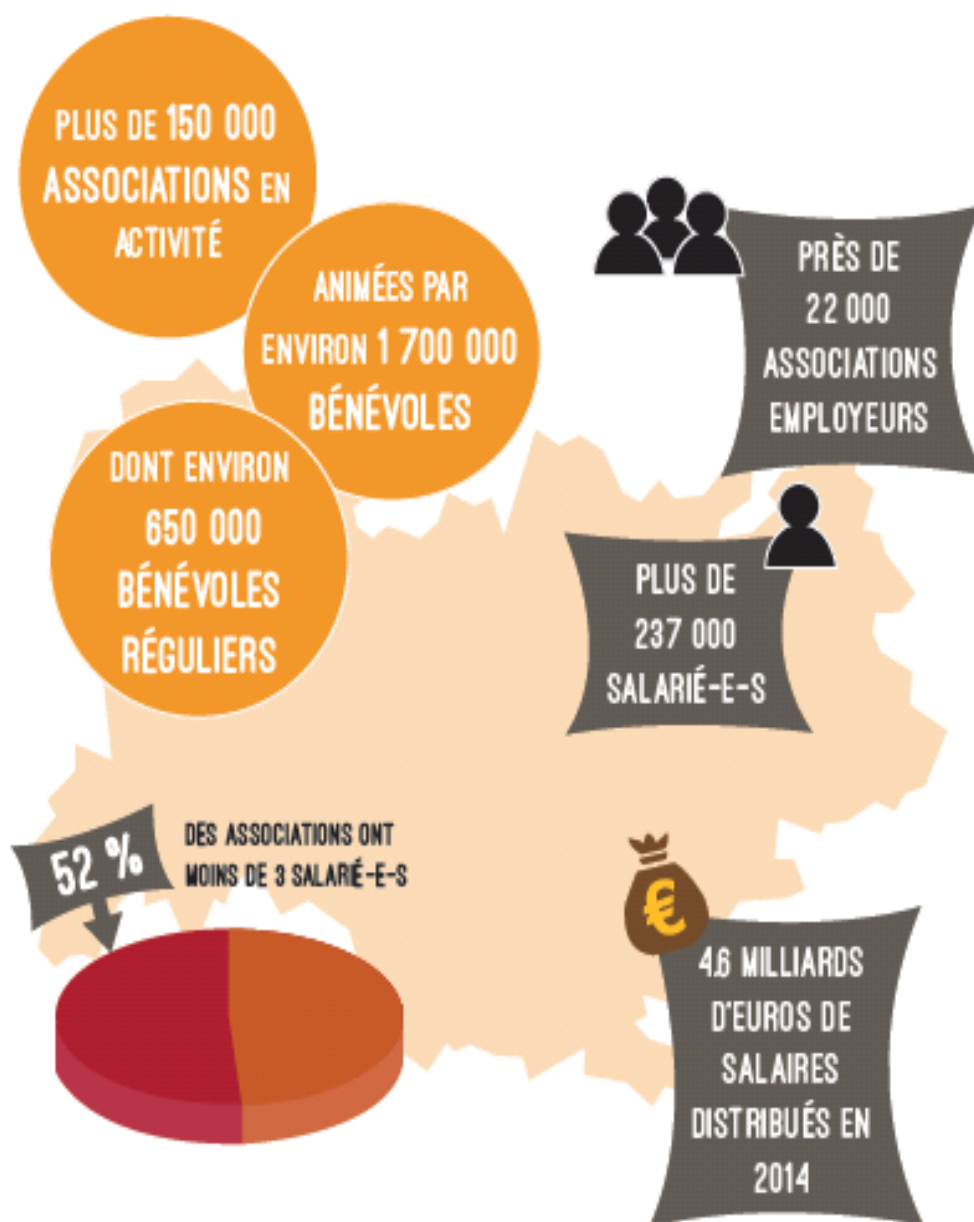
- Un dialogue continu entre les associations et la Région ;
- Un soutien des réseaux associatifs et des acteurs de l'accompagnement (à travers notamment la formation des bénévoles et le dispositif CUE) ;
- Un soutien à la création ou au maintien d'emplois qualifiés et de qualité dans les associations.



En conclusion de l'ensemble de ces actions, de ces rencontres et réflexions, nous avons décidé de créer une **campagne de valorisation de la vie associative**. Intitulée « **Assos tous concernés** », les premiers travaux ont été lancés en 2016 pour un lancement en mars 2017.

La vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes en chiffres

Sources : Recherches & Solidarités - Septembre 2015



Retrouvez nos actualités sur
www.lemouvementassociatif-rhonealpes.org

Retrouvez-nous sur Twitter @LeMouvassoRA



Avec le concours de l'Etat, du Conseil régional et des partenaires de l'ESS

